



## La politique étrangère du Canada et la consolidation de la paix Rapport du Québec

problème. Militaires, fonctionnaires, représentants de la société civile et représentants parlementaires, ONG-ING, associations populaires, tous devraient participer davantage à la formulation des politiques à long terme et, aussi, à l'occasion de crises majeures.

Les Canadiens semblent bien réussir dans le maintien de la paix comme Casques bleus des Nations unies; c'est leur rôle traditionnel. Mais la démarche doit privilégier davantage le développement à l'intérieur des opérations de maintien de la paix. À ce titre, c'est la dimension civile de l'intervention qui devrait voir son rôle accru dans l'avenir. Les Casques bleus qui répondent de plus en plus à des tâches ne relevant pas de leur mandat devraient être soutenus par des gardiens de la paix civils, à l'instar des Casques blancs en charge de la prévention et de la réhabilitation dans les zones en conflit.

Les chances d'échouer sont plus grandes lorsque les conflits se déroulent dans un contexte de pauvreté extrême et de sous-développement ou que le mandat d'interposition est imprécis et n'a pas l'aval de l'ONU.

Il convient, dans de tels cas, de favoriser une meilleure concertation de la communauté internationale, mais surtout de valoriser une intervention moins militariste, basée sur le soulagement de la pauvreté et le développement durable. Dans ce contexte, les efforts des ONG et des autres intervenants civils voués au développement doivent être soutenus et incorporés de manière systématique dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

« Quels sont les trois niveaux d'intervention dans le domaine de la consolidation de la paix »

- a) Ce palier est d'une importance stratégique cruciale. Il peut permettre d'éviter des conflits et même de réduire considérablement les coûts des opérations. Il doit engager le plus grand

nombre d'intervenants possible. La difficulté réside dans le fait qu'il faut une volonté politique réelle de la part de la communauté internationale, comme de la part des principaux intéressés sur le terrain.

- b) Le maintien de la paix, au sens conventionnel, ne convient plus pour les conflits contemporains qui sont surtout de type infranational. Ces conflits exigent plus de coordination de la part des Nations unies ainsi qu'une force d'intervention permanente. Pour le Canada, l'envoi de brigades civiles de maintien de la paix chargées de la reconstruction et de la réhabilitation serait le modèle d'intervention le plus fidèle à l'image qu'il se donne.
- c) Voilà des préoccupations dignes d'éloge. Reste que c'est toute l'APD qui doit être orientée dans le sens de la promotion de la paix et du développement durable. Un meilleur appui financier et technique -- infléchir la tendance et tendre vers l'objectif 0,7 % -- et un soutien accru aux programmes visant l'éradication de la pauvreté doivent guider les priorités du gouvernement canadien. Cette approche encouragerait les populations à mieux prendre en charge leur développement et à réduire la dépendance. Elle permettrait également une plus grande résistance physique et psychologique devant les catastrophes.

« Le Canada devrait-il concentrer ses efforts de consolidation de la paix sur les pays actuellement en crise, sur ceux qui sont au bord de la crise ou sur ceux qui sont parvenus à une paix fragile et procèdent à la reconstruction »

La question est épineuse car il est difficile, au-delà d'une comptabilité macabre et de la surenchère médiatique, d'établir des priorités dans les drames humains. Il faut faire en sorte que ce qui est du ressort du maintien de la paix soit du ressort